



Achat d'une voiture dans un garage puis proces avec le garagiste

Par **angeldudemon**, le **28/06/2011 à 19:46**

Bonjour, rnj'ai ete en conflit avec mon garagiste dont j ai gagne le proces. rnLe jugement dit que je dois retituer la voiture et toucher des dommages et interets, mais dois je rendre la voiture au moment du paiement des dommages et interets ou dois je la rendre de suite? rnmerci pour votre reponse. rnbien cordialement rnAngele

Par **mimi493**, le **28/06/2011 à 19:47**

Vous devez faire signifier le jugement par huissier qui fera en même temps le commandement de payer avant saisie. rnRendez la voiture via cet huissier